

COMPTE RENDU SOMMAIRE DES DELIBERATIONS

**Présents :**

M. Claude MALHURET, Président

Mme et MM. E. CUISSET - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J. M. GERMANANGUE - R. MAZAL - F. AGUILERA - A. G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES - P. MONTAGNER - O. ROYER, Vice-Présidents.

Mmes et MM. B. AGUIAR – P. BONNET – C. CATARD – C. FAYOLLE – M. GUYOT – G. MAQUIN – G. MARSONI – M. MORGAND, Membres.

**Absents excusés :** Mmes et MM. J. S. LALOY - M. AURAMBOUT - I. DELUNEL - J. P. BLANC - C. BOUARD - A. CORNE - J. JOANNET - C. PAGLIA, conseillers Communautaires.

**Secrétaire :** M. Pierre BONNET, Conseiller Communautaire.



**POLE ENVIRONNEMENT**

**N° 1 – CONTRAT COMMUNAL D'AMENAGEMENT DE BOURG LE VERNET – AVENANT N° 2**

Considérant l'accord de principe de la Commission permanente du Conseil Départemental en date du 21 mars 2014 pour participer au financement de la troisième tranche de travaux du CCAB du Vernet (aménagement de la rue Paul Devaux, plateau au carrefour de la route de Vichy, aménagement des rues du quartier des Petits Prés), le **Bureau Communautaire**, à l'unanimité, autorise le Président ou son représentant à signer l'avenant n°2 au CCAB de LE VERNET visant à entériner la subvention du Département, cet avenant n'ayant aucune incidence financière pour la Communauté d'Agglomération.

Mandat est donné à M. le Président ou son représentant pour signer les prochains avenants à ce contrat qui viseraient à entériner la subvention du Département.

**POLE RESSOURCES**

**N° 2 – FRAIS DE DEPLACEMENT DES ELUS – MANDAT SPECIAL**

Considérant que le projet de PRU est porté par Vichy Val d'Allier, le **Bureau Communautaire**, à l'unanimité, décide de donner mandat spécial à Mme Annie CORNE, Conseillère déléguée à la rénovation urbaine et au CISPD, et M. Jean-Sébastien LALOY, Vice-Président délégué à l'Enseignement Supérieur, à la Métropole, à la Culture et aux Sports, pour se déplacer à la rencontre des élus sur le nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), le 12 novembre 2015 à Paris.

Les frais engagés pour ces missions seront prélevés sur les crédits inscrits au budget principal : Exercice 2015 – compte 6532.

Le Président,

Claude MALHURET